



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024

CANDIDATURE POUR LE POSTE DE ⁽¹⁾:

Présidence

NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie):

Olivier Aubry

Dépôt de candidature au plus tard le : vendredi 19 avril 2024 13 h

Chères et chers collègues,

Depuis que vous m'avez élu à la présidence de notre Syndicat, nous avons dû affronter collectivement plusieurs défis : l'enseignement « palliatif » exceptionnel en temps de pandémie, le renouvellement de notre convention collective et l'actuelle négociation sur l'enseignement en ligne.

Il est absolument nécessaire que les membres qui souhaitent enseigner en ligne puissent le faire avec de bonnes conditions de travail. La précarité nous rend très vulnérables sur l'attribution des cours, la surcharge de travail, la rémunération et la liberté académique, ce que ne subit pas le corps professoral permanent. Nous devons également protéger les droits des membres qui préfèrent l'enseignement en présentiel. C'est pour cette raison que la négociation sur l'enseignement en ligne est primordiale pour l'ensemble des membres du SPPEUQAM. Si la négociation n'avance pas rapidement et que le comité patronal ne semble pas avoir de nouveaux mandats pour faire débloquer la négociation, alors nous irons vers une escalade de moyens de pression en appui à notre comité de négociation et dont la direction de l'UQAM devra assumer les conséquences.

Dans la défense des droits des membres, je privilégie la diversité des tactiques. Plusieurs enjeux peuvent se régler rapidement par le dialogue et les relations de travail. Ensuite, la voie politique peut permettre de résoudre certains problèmes avant d'aller vers la judiciarisation et les griefs.

À la présidence, il est important de suivre la conjoncture politique, notamment la nouvelle formule de financement des universités qui aura un impact sur l'UQAM et donc sur nous. Il faut également toujours être prêt à parler à différents interlocuteurs (direction de l'UQAM, personnalités politiques, autres présidences syndicales) ainsi qu'aux médias.

Ma vision du syndicalisme a toujours été inclusive de la diversité des membres. Quel que soit sa contribution, chacune et chacun apporte de la valeur au syndicalisme. Le syndicat tire sa force par ses membres. Pour être rassembleur, il faut que chaque personne y trouve sa place. Un mouvement syndical divisé, c'est un mouvement syndical faible qui ne bénéficie qu'à l'employeur. Soyons unis dans notre diversité afin de se rallier derrière un projet commun!

Je veux continuer à travailler avec chaque membre de l'équipe syndicale et être à l'écoute de l'ensemble des membres. Pour moi, le respect et la confiance sont primordiaux pour la cohésion d'une équipe et je prône un leadership rassembleur et la transparence.

C'est ce que je veux porter si vous décidez de m'appuyer pour un autre mandat à la présidence.

Implication syndicale antérieure et/ou responsabilité pertinentes assumées ailleurs en lien avec le poste :

- Président du SPPEUQAM : depuis février 2020
- Vice-président aux relations intersyndicales du SPPEUQAM : 2015-2019
- Commission des études : 2019-2020
- Conseil académique (Faculté des sciences) : 2019-2022
- Assemblée départementale (Département des sciences biologiques) : 2017-2024
- Membre élu du bureau fédéral de la FNEEQ-CSN : 2018-2024

Projets envisagés :

- Être là pour les membres, les écouter et les défendre dans toute situation
- Veiller à ce que la négociation sur l'enseignement en ligne protège les droits des membres
- Porter les grandes revendications des membres (reconnaissance et réduction de la précarité)
- Préserver la cohésion du syndicat en veillant à unifier les différentes visions du syndicalisme
- Rester vigilant à toute transformation de l'UQAM ou nationale qui nuirait aux membres

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : Sciences biologiques

Choix d'une, d'un représentant (facultatif) : Gaëlle Breton-Le Goff (Sciences juridiques)

Signature : **Olivier Aubry**

Date : 24 mars 2024

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

- e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7>

(1) Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations et ne peut obtenir plus de quatre cours d'enseignement, de libérations ou de perfectionnement par trimestre (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).